

Annexe 03 - au PV du 19/11/2020

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES



COMPTE RENDU de la REUNION de TRAVAIL des DELEGUES COMMUNAUTAIRES
DU 18 SEPTEMBRE 2020

Assistaient à cette réunion :

Guy GAUTRON, Jean-Marie BOFFEL, Cécile PLANTUREUX (arrivée en cours de réunion), Marie-Annick BEAUFRERE, Philippe ROUTET, Hubert de BOISGROLLIER, Didier FLEURY, Jean-Pierre DALOT, Francis DAVIER, Christian ROBERT, Jean-Marc LAFONT, Hélène BEHRA, David DORANGEON, Philippe VIAUD, Bertrand SACHET, Philippe BAILLY, Arnaud DENORMANDIE, Barbara NICOLAS, Magalie BOUQUIN, Olivier MICHOT, Jean-Paul MARATHON.

Étaient excusés : Jean-Luc MATHEY, Marie-Christine MERCIER, Mélina BARABE, Chantal HIBERT, Philippe BAZIN, Didier GUENIN.

L'objet de la réunion est : Réflexion pour l'élaboration d'un projet communautaire partagé.

Chaque délégué a été destinataire de la dernière version des statuts de la CDC et avaient été prévenus qu'ils seraient invités à déposer leurs suggestions ou projets sur des post-it anonymes qui seront enrichis en commun.

Monsieur le Président détaille les objectifs de cette réflexion :

- Raisonner dans l'intérêt communautaire,
- Donner du sens à l'action communautaire,
- Rassembler les acteurs du territoire pour une action partagée,
- Identifier les axes de développement,
- Définir des actions concrètes que la CDC souhaite mettre en œuvre.

Il détermine quatre axes autour desquels la réflexion pourrait s'organiser, à savoir :

- Forger une véritable identité du territoire,
- Organiser et développer le territoire,
- Cadre de vie,
- Qualité de vie.

Il projette un document de présentation des enjeux ci-annexés sous le numéro 1 et en commente le contenu.

Ensuite, Monsieur le Président propose aux délégués de se répartir en quatre groupes présidés avec un Vice-Président comme rapporteur et d'inscrire leurs contributions sur des post-it de couleur.

A l'issue de la réflexion des groupes, les rapporteurs se sont déplacés pour afficher les post-it dans l'axe correspondant sur le tableau pour en donner lecture.

Les contributions figurent sur le tableau joint en annexe 2 à ce compte rendu.

A NEUVY-SAINT-SEPULCHRE, le 6 NOVEMBRE 2020

Christian ROBERT,
Président.